



# PONT-D'AINFORM !

LETTRÉ D'INFORMATION MUNICIPALE N°19 - MAI 2024

## VOTRE MAIRIE

Vous voulez apprendre à utiliser les outils numériques ?

Le conseiller numérique est fait pour vous ! En complément de la Maison France Services, la municipalité vous propose des ateliers animés par Sophie toutes les deux semaines, les mercredis de 14h à 17h à la mairie, c'est ouvert à tous et c'est gratuit ! Vous pouvez venir avec votre matériel ou Sophie vous mettra à disposition des tablettes tactiles.

Plus d'info : contacter Sophie au 06 15 27 45 90 ou [s.bencivengo@siea.fr](mailto:s.bencivengo@siea.fr)

## LE CONSEILLER NUMÉRIQUE, POUR QUOI ?

- 🖥️ Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.) ;
- 🌐 Naviguer sur internet ;
- ✉️ Envoyer, recevoir, gérer ses courriels ;
- 📱 Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ;
- 📁 Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques ;
- 📖 Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique ;
- 📄 Apprendre les bases du traitement de texte

## COMMENT S'INFORMER ?

🌐 : [www.pontdain.fr](http://www.pontdain.fr)

📘 : Mairie de Pont d'Ain

📷 : [mairie\\_pda](https://www.instagram.com/mairie_pda)

📞 : Mairie de Pont d'Ain 01160

### Horaires de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi ·  
8h-12h | 13h30-16h30

Mardi, vendredi · 8h-12h

## PROCHAINE ÉDITION

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024

## Le mot de la rédaction

Les Rencontres de Quartier organisées début février ont rencontré un petit succès et nous en sommes très fiers ! Nous savions que cela déboucherait sur de nombreuses interrogations et qu'un long travail de réflexion et d'intervention pour les élus en serait le résultat. Un point général a été fait quartier par quartier, puis un regroupement de thèmes communs s'en est aussi dégagé. Les adjoints se sont répartis les différents sujets à traiter au sein de leurs commissions et ont amorcé des premières réponses ainsi qu'un planning pour les travaux de plus grande envergure. Les élus, répartis sur les cinq dates proposées, ont entendu vos préoccupations et vont tout mettre en œuvre pour vous faire un retour complet et détaillé. Bien entendu, certaines actions demandent plus de temps de travail que d'autre et pour cela la patience est de rigueur ... mais pour mieux vous revenir ! Les prochaines dates seront annoncées lorsque les sujets auront avancé. Néanmoins, vos élus souhaitent rester disponibles pour vous en étant présents sur le marché en moyenne un samedi par mois (le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, hors plein été), sous la Halle. Ce sera l'occasion de distribuer les sacs jaunes si vous avez besoin, mais aussi d'échanger avec vous. Vous avez élu vos représentants municipaux il y a maintenant plus de six mois, pour faire avancer votre ville au quotidien et prendre les meilleures décisions concernant votre lieu de vie ... A ce jour, ce sont vingt-trois élus qui collaborent ensemble, aujourd'hui et pour demain, pour vous chères Pondinoises, chers Pondinois. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger ! Nous avons entendu votre souhait d'une édition mensuelle mais la nouvelle équipe préfère pour le moment fournir des informations de qualité et un travail élaboré, l'investissement dans cet exercice est considérable ! Votre édition reste à ce jour bimestrielle.

Nous vous informons aussi que l'édition annuelle aura lieu fin 2024 (la nouvelle mandature est arrivée fin 2023 et commence déjà à travailler sur l'annuel).

## PROJET POUR LES HABITANTS

Des groupes de travail sont mis en place pour des projets vous concernant vous, habitants, afin de mieux vous servir et promouvoir notre commune. Cette année, deux thèmes seront abordés : les chemins touristiques et historiques pondinois, ainsi que la réouverture d'un groupe de fleurissement. Concernant les chemins historiques, nous recherchons des habitants voulant bien nous conter l'Histoire de notre Commune (avec documents à l'appui). Si vous êtes intéressé, merci de contacter M. Anthony Pernette au 06 46 10 15 56 ou par mail [anthony.pernette@icloud.com](mailto:anthony.pernette@icloud.com) Nous avons besoin de votre mémoire, de vos idées et de votre volonté citoyenne de mettre à l'honneur Pont d'Ain.

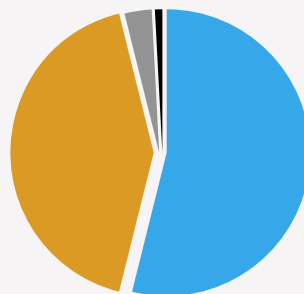
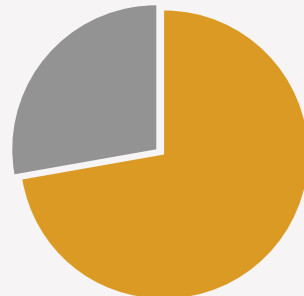


Le budget primitif 2024 a été voté au Conseil municipal du ????

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>RECETTES (€)</b>	<b>2 671 203</b>
■ Impôts et taxes	1 686 500
■ Dotation État	645 300
Autres recettes ...	

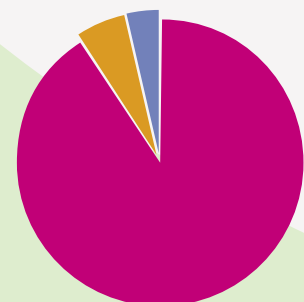
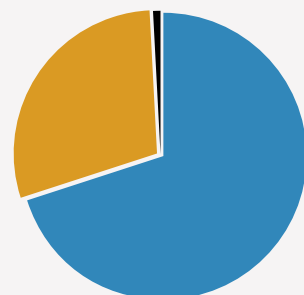
<b>DÉPENSES (€)</b>	<b>2 671 203</b>
■ Masse salariale communale	923 100
■ Fluides eau, électricité...), fournitures, prestation, entretien	719 550
■ Intérêts de la dette	50 000
■ Subventions aux associations	14 000
Service à la population etc...	



## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>RECETTES (€)</b>	<b>4 329 752,90</b>
■ Excédents d'investissement 2023	2 453 272
■ Excédents de fonctionnement 2023	1 018 559
■ Taxe aménagement	20 000
Emprunt	0
Autres recettes	
Subventions etc...	

<b>DÉPENSES (€)</b>	<b>4 329 752,90</b>
■ Dépenses d'équipement	3 012 916
■ Remboursement capital d'emprunt	182 000
■ Reste à réaliser 2023	1 133 73
Dépenses imprévues etc...	
Service à la population etc...	



## > BUDGET 2024 | ASSAINISSEMENT

### RECETTES

*RECETTES D'EXPLOITATION (€)	304 755
Ventes/prestations de services	188 000
Amortissement des subventions reçues	45 195
Excédent antérieur reporté	60 000
Subvention budget principal	0

*RECETTES D'INVESTISSEMENT (€)	893 572
Subventions d'équipement	40 000
Emprunts	0
Virement de la section d'exploitation	58 000
Amortissements	73 993
Opérations patrimoniales	0
Excédent inv. reporté	0

### DÉPENSES

*DÉPENSES D'EXPLOITATION (€)	304 755
Charges à caractère général	84 100
Gestion courante	200
Charges financières	79 259
Charges exceptionnelles	500
Dotations aux amortissements	73 993
Dépenses imprévues	7 200
Virement à la section investissement	58 000

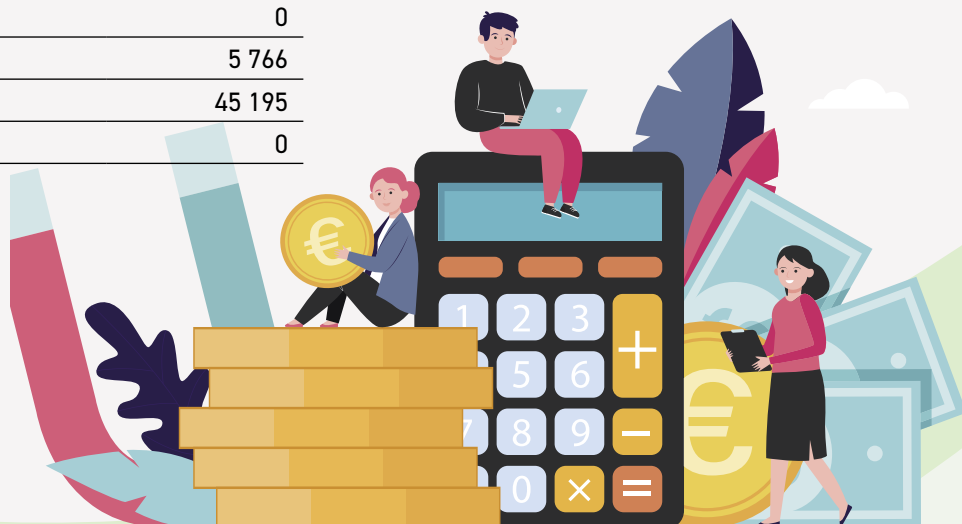
*DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (€)	893 572
Remboursement d'emprunt	32 000
Travaux	90 000
Immobilisations en cours	56 000
Opérations travaux STEP	0
Dépenses imprévues	5 766
Amortissement subventions reçues	45 195
Opérations patrimoniales	0

## > BUDGET 2024 | CCAS



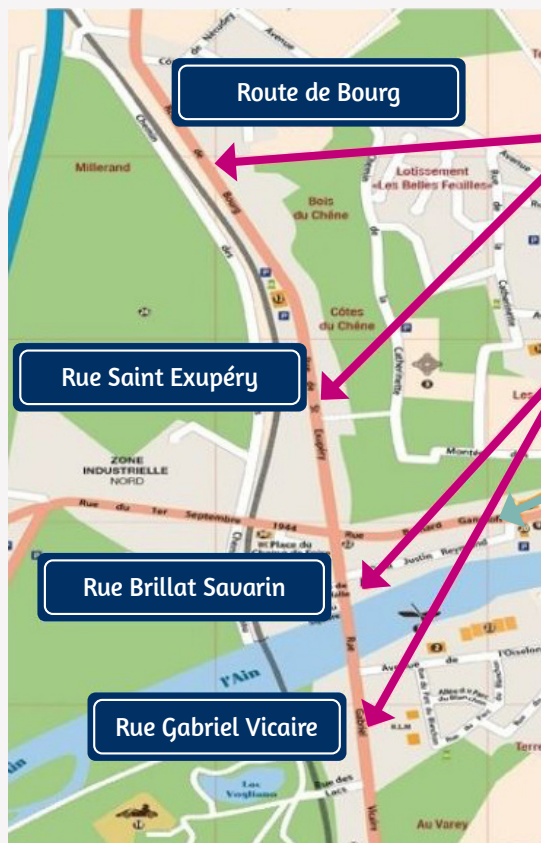
*RECETTES (€)	8 055.03
Concessions funéraires	1 500
Subventions communes	3 000
Excédent 2023 reporté	3 555.03

*DEPENSES (€)	8 055.03
Fêtes et cérémonies	5 774
Secours d'urgence	100
Aides	181.03
Subventions aux associations caritatives	2 000



# LA LOI EN PRATIQUE

## CE QUI VA CHANGER DANS LA VILLE



Au vu de la dangerosité que représente la RD 1075, la circulation des cycles ainsi que des trottinettes électriques est tolérée sur les trottoirs de ces quatre rues, à condition d'adopter une allure au pas (6 km/h) et de ne pas gêner la circulation des piétons.

Au vu de l'étroitesse de la rue Bernard Gangloff, des stationnements le long de la chaussée et de la fréquentation piétonne, la zone 30 de la rue Louise de Savoie est étendue sur toute la rue Gangloff.

## TRAVAUX, ÉLAGAGE, ENTRETIEN ET DÉMÉNAGEMENT ...

### COMMENT LES EFFECTUER EN TOUTE LÉGALITÉ ?

Vous avez besoin d'occuper la voie publique, un trottoir ou de réserver des places de stationnement devant chez vous ?

Pour toutes ces situations, il faut faire une demande d'arrêté municipal, afin d'occuper le domaine public en toute légalité.

À Pont-d'Ain, aucune redevance n'est demandée pour l'occupation du domaine public dans le cadre de travaux ou pour un déménagement, en revanche si vous les effectuez sans demande préalable, vous vous exposez à des contraventions.

Vous pouvez adresser vos demandes par mail à [policemunicipale@pontdain.fr](mailto:policemunicipale@pontdain.fr)

Nous vous rappelons également qu'il y a des horaires à respecter pour vos travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne au voisinage :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

**Le non-respect de ses horaires vous expose à une contravention.**

## OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

À chaque départ prolongé, même plusieurs fois dans l'année, n'hésitez pas ! Et comme son nom l'indique partez en vacances en toute tranquillité.



### Comment ça marche ?

Vous vous rapprochez de la mairie ou de la gendarmerie afin de remplir un document avec votre adresse et les dates où vous serez absent de votre domicile.

La gendarmerie ou la police municipale enregistre votre demande.

Durant la durée de votre absence la gendarmerie et/ou la police municipale passeront à votre domicile pour s'assurer qu'aucune dégradation n'a été commise sur votre habitation.

• En cas d'anomalie constatée, la gendarmerie ou la police municipale vous prévient (ou toute personne que vous aurez désigné comme personne à prévenir) pour vous faire part de leurs constatations.

N'oubliez pas de noter dans le document les personnes habilitées à se trouver dans votre habitation en votre absence.



## NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN

Léa Vauthier, passionnée de la photographie spécialisée dans la capture de la magie des nouveaux-nés, la tendresse de la grossesse et la beauté intemporelle de la femme, vient de s'installer au 56 rue St Exupéry. Son atelier photo est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 17h, sur rdv uniquement par téléphone au 06 28 78 13 26. Fait également photos d'identité.

🌐 • [leavauthier.com](http://leavauthier.com) | ✉ • [leavauthierphotographe@gmail.com](mailto:leavauthierphotographe@gmail.com)

📘 • Léa Vauthier Photographe | 📷 • [leavauthierphotographe](https://www.instagram.com/leavauthierphotographe)

Léonie Maschio de LM Institut, vous accueille au 1 rue St Exupéry pour tous types de prestations de beauté (soins visage, massage, ongles, soin des pieds, épilation et maquillage) au sein de son institut. Des soins uniques et personnalisés vous attendent sur rdv du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi jusqu'à 17h.

Réservation par téléphone au 06 46 58 64 37 ou sur l'application booksy

✉ • [lm.01institut@gmail.com](mailto:lm.01institut@gmail.com) | 📘 • LM Institut | 📷 • [lminstitut01](https://www.instagram.com/lminstitut01)

## À NOTER

GYM FORM propose un stage de «pilates» by Leticia les mercredis de juin de 19h à 20h à la salle des fêtes - 5€ la séance pour les non adhérents à partir de 16 ans, inscription obligatoire :

06 84 35 71 69 ou 06 25 14 91 83

Votre Centre Funéraire vous invite à son inauguration le 24 mai dès 18h30 sur son site, une occasion de découvrir une entreprise qui met son savoir-faire / savoir-être à disposition des Pondinois

"Vacances, j'oublie tout"



## EXPRESSION MINORITAIRE

Chers Pondinois et Pondinoises, la nouvelle municipalité s'est, cette fois, bel et bien mise au travail.

Nous pouvons constater un réel effort dans la communication à destination des habitants grâce aux rencontres de quartier ou sur le marché. Nous vous invitons vivement à profiter de ces occasions pour venir faire part de vos demandes et doléances. Les commissions investissent les divers dossiers et sujets en cours. Nous pouvons citer entre autres : le projet de mise en place de vidéosurveillance sur la commune pour permettre d'apporter une première réponse aux incivilités et au sentiment d'insécurité grandissant ; le point est en cours sur l'état des voiries, la révision du PLU est engagée et les premières réunions de rendu vont avoir lieu, nous veillerons à préserver l'environnement de notre commune en favorisant un développement harmonieux et prospère, le budget 2024 est adopté, les nocturnes se préparent... Quant au projet de l'école, ce dernier avance, mais nous ne pouvons que déplorer le flou persistant sur le coût et le financement de ce projet ; mais notre engagement en commission finances persiste. Nous sommes aussi en attente de certaines réponses et solutions concernant la circulation aux feux, la circulation au champ de foire. Le sujet de la déchèterie reste une de nos préoccupations. Soyez assurés de notre engagement et de notre vigilance.

## ACTE CITOYEN, JE VOTE !

Citoyens, Citoyennes ! Le 9 juin prochain, nous élirons pour les 5 années à venir les député.es qui siègeront au parlement européen, organe législatif de l'UE. Ces élections sont importantes puisqu'elles nous permettront de choisir les député.es qui défendront nos intérêts au niveau européen lors de l'élaboration et de l'adoption de lois qui influenceront demain nombre d'aspects de notre vie quotidienne : l'environnement, la sécurité, les politiques sociales, les droits des consommateurs, l'économie etc...

Alors, n'oublions pas d'aller voter !



## MÉMO

Les beaux jours arrivent et les travaux en extérieur aussi. Nous vous rappelons que ceux-ci doivent se dérouler du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Pour une bonne entente entre voisins, n'hésitez pas à échanger si des travaux sont prévus chez vous. Il en va de même pour les chiens dont les aboiements intempestifs peuvent déranger le voisinage, échangez et trouvez des solutions.

Les déchèteries de Poncin et Jujurieux vous accueillent mais n'oubliez pas votre carte d'accès ! Pour ce faire, retirez votre formulaire en mairie et envoyez le ensuite dûment complété à la Communauté de Communes par voie postale, par mail ou en mains propres en ses locaux à Jujurieux

## LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

### MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR UN ÉTÉ PLUS TRANQUILLE !

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis quelques années et fait sa réapparition au mois d'avril !

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

**Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

- IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5mm)
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

### TAILLE DES HAIES ET BOSQUETS

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de jardinage et d'entretien de nos espaces verts vont battre leur plein. Pour qu'aucun animal ne fasse les frais de ces travaux, il nous a semblé judicieux de vous rappeler les réglementations et les recommandations applicables.

- pour les exploitations agricoles, la réglementation impose de ne pas intervenir sur les haies du 16 mars au 15 août.
- pour les non-agriculteurs (particuliers, collectivités, etc.), il est recommandé d'intervenir entre le 1er septembre et la fin du mois de février.



# AGENDA PONDINOIS

En accord au sein de la commission, nous n'éditerons plus les évènements passés sur le magazine bimestriel en raison de la place nécessaire pour nos autres et nombreux articles. Vous retrouverez néanmoins les photos des évènements marquants dans la version annuelle en fin d'année !

- **Mercredi 8 mai**  
Cérémonie du 8 mai 1945  
avec la FNACA
- **Vendredi 10 mai**  
Challenge Biatrix 16DM  
Boules des Marronniers
- **Dimanche 12 mai**  
Cinéma rural
- **Mardi 14 mai**  
Don du sang
- **Vendredi 24 mai**  
Inauguration du centre funéraire
- **Samedi 25 mai**  
Journée animations  
Éclats de rives CCRAPC
- **Lundi 27 mai**  
Conseil municipal
- **Vendredi 31 mai**  
Descente en canoë de la rivière d'Ain  
Sep'ossible
- **Dimanche 2 juin**  
Cinéma rural
- **Lundi 3 juin**  
Remise permis enfants
- **Jedi 6 juin**  
Réunion publique PLU
- **Vendredi 7 juin**  
Nocturnes pondinoises
- **Dimanche 9 juin**  
Élections européennes
- **Vendredi 14 juin**  
Nocturnes pondinoises
- **Mardi 18 juin**  
Cérémonie appel du 18 juin
- **Vendredi 21 juin**  
Nocturnes pondinoises
- **Vendredi 21 juin**  
Fête de la musique
- **Dimanche 23 juin**  
Cinéma rural
- **Dimanche 23 juin**  
Kermesse  
Sou des écoles
- **Lundi 24 juin**  
Conseil municipal
- **Vendredi 28 juin**  
Challenge Dumoulin 16 quadrettes  
Boules des Marronniers
- **Vendredi 28 juin**  
Nocturnes pondinoises
- **Dimanche 30 juin**  
50 ans des Amis de la Catherinette
- **Vendredi 5 juillet**  
Nocturnes pondinoises
- **Samedi 6 juillet**  
Challenge Humbert 16 D 3/4  
Boules des Marronniers
- **Samedi 6 juillet**  
Fête de la Halle et feu d'artifice
- **Vendredi 12 juillet**  
Nocturnes pondinoises
- **Dimanche 14 juillet**  
Cérémonie du 14 juillet
- **Vendredi 19 juillet**  
Nocturnes pondinoises
- **Dimanche 21 juillet**  
Rassemblement de voitures anciennes
- **Vendredi 26 juillet**  
Nocturnes pondinoises

## ANIMATIONS

- Le **8 mai** se déroulera la cérémonie de commémoration célébrant la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale. Cette année, quelques élèves de l'école primaire de Pont d'Ain se joindront aux membres et élus présents et apporteront le fruit de leur travail lié à cet évènement. Nous vous attendons dès 10h30.
- Le **25 mai de 14h à 21h** à Neuville sur Ain, domaine de Thol, votre Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon vous propose une journée d'animations, de retour sur les groupes de travail précédemment menés (dont le PAT) et de découvertes des projets à venir.

# Les Nocturnes Pondinoises

**DU 7 JUIN AU 26 JUILLET**

**TOUS LES VENDREDIS  
DE JUIN ET JUILLET**

**SUR LE QUAI JUSTIN REYMOND**

**DE 18 H 30 À 22 H 30...**

Bonne nouvelle !!!

Les nocturnes pondinoises sont de retour dès le vendredi 7 juin jusqu'au vendredi 26 juillet.

À partir de 18h30, venez vous balader en famille sur les berges de l'Ain à la rencontre d'artisans d'art et de créations uniques (personnalisation d'objets, céramiques, peinture...).

Déambulez autour d'animations festives et musicales, profitez d'un food truck pour vous restaurer.